

" Un journal c'est la conscience d'une nation." Albert Camus



www.jda.ci

Journal d'Abidjan

L'hebdo

N°237 du 14 au 20 Janvier 2021

LÉGISLATIVES

LES PARTIS À L'HEURE DES CHOIX

FRONT SOCIAL

CE QUE SERA 2021

CROISSANCE EN 2021

LA CÔTE D'IVOIRE JOUE LE MAINTIEN



HEMICYCLE

LES HUIT PLUS ANCIENS

GRATUIT
NE PEUT ÊTRE VENDU

Ils siègent depuis 1980 pour certains, 1995 pour d'autres. Zoom sur les députés les plus anciens du parlement ivoirien.

RACONTEZ-NOUS VOS HISTOIRES TELLES QUE VOUS LES VOYEZ

Si vous souhaitez voir votre travail Photographique publié dans le Magazine Point Focal, voici comment nous envoyer vos images:

Faites une sélection d'images (Jusqu'à 10 images au total) avec toutes les informations sur les réglages, l'appareil photo et l'objectif utilisés, un récit et votre photo personnelle à contact@pointfocal-mag.com



 [pointfocal.mag](https://www.instagram.com/pointfocal.mag)

 [PointFocal.mag](https://www.facebook.com/PointFocal.mag)

www.pointfocal-mag.com

 focal

ÉDITO

Les intouchables

Les victimes des crises postélectorales nous parlent depuis leurs tombes. Seydou Sanogo, Kouakou Fabrice, Diabaté Aboubar... Ils ne crient pas vengeance, mais justice. Aux limiers : qu'ils traquent et soient sans pitié ; aux juges : que leurs marteaux frappent le socle avec toute la rigueur et l'intransigeance du code pénal ; aux geôliers : que l'acier trempé du purgatoire reste à jamais inviolable. Oyez oyez ! Les victimes et leurs familles crient trahison. Cela fait trop longtemps qu'ils observent leurs bourreaux depuis la tombe, se pavaner en toute impunité, marchander des postes politiques sur l'autel du sacrifice humain. On le sait, lors de son mémorable discours d'investiture, le chef de l'Etat a frappé du poing sur la table : « Nul n'est au-dessus de la loi ». Mais toute la difficulté est là : peut-on proclamer une véritable justice avec des compromis ? Or, l'absence de justice a toujours donné une forme de légalité au meurtre de masse. Très souvent, la carte de la Réconciliation nationale a été brandie lorsqu'est venue l'heure du jugement ; quand, enfin, l'épée de Damoclès devait s'abattre sur la tête des éternels bourreaux. La Réconciliation nationale, c'est le joker que de nombreux leaders cachent dans le pli de leur manche, pendant la partie de poker menteur. C'est la carte qui désarme l'adversaire lorsque le jeu ne se corse. Cependant, avec un peu de recul, peut-on valablement affirmer que les Ivoiriens sont désunis ? Ne serait-ce pas, après tout, une fracture insidieuse créée par la classe politique pour mieux l'exploiter ? Alors, stop les compromis ! L'année où la valeur d'une vie humaine ne sera plus mesurable en termes de profit politique, mais de perte irréversible, alors, peut-être, les cris d'outre-tombe cesseront. L'Etat de droit, respectueux des droits humains, c'est surtout une justice infaillible, appliquée, au vu et au su de tous..

RAPHAËL TANOÛ

LE CHIFFRE

6,5 milliards

de dollars : Le montant que s'engage à mobiliser la Banque africaine de développement (BAD) pour l'initiative de la Grande Muraille Verte.

ILS ONT DIT...

- « Si la libération de Pascal Affi N'Guessan peut ramener l'opposition dans le sens de bâtir ensemble la cohésion et de permettre aux leaders politiques de participer notamment aux élections législatives, c'est une bonne chose. » **Albert Mabri Toikeusse**, président de l'UDPCI, le lundi 11 janvier.
- « On prépare véritablement l'Afrique de 2030. C'est 100 millions d'hectares restaurés, 10 millions d'emplois créés, 250 millions de tonnes de carbone séquestrées. L'Afrique est un acteur de la lutte contre le réchauffement climatique. » **Emmanuel Macron**, président français, le mardi 12 janvier.
- « Assis dans un bureau tout le temps, ce n'est pas moi. Je veux être sur le terrain. Je dois être honnête, il est difficile d'abandonner complètement le foot. J'ai déjà commencé à réaliser à quel point il est bon d'être entraîneur. » **Yaya Touré**, ex-capitaine des Éléphants de Côte d'Ivoire, le mardi 12 janvier.

UN JOUR UNE DATE

14 JANVIER 2011 : Le président tunisien, Zine el-Abidine Ben Ali quitte la Tunisie pour se réfugier en Arabie Saoudite, mettant fin à 23 ans de pouvoir.



Le président de la BAD, **Akinwumi Adesina**, a été nommé, mardi 12 janvier « champion » de l'Initiative africaine d'adaptation au changement climatique dénommée « La Grande muraille verte (GGW) ».



Le parquet de Bobigny a indiqué, lundi 11 janvier que le célèbre plasticien **Claude Lévêque** est visé depuis le printemps 2019 par une enquête pour « viols et agressions sexuelles sur mineurs » ouverte à la suite d'accusations d'un sculpteur.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



L'Espagne a enregistré dans la nuit de lundi 11 à mardi 12 janvier 2021 des températures négatives "historiques", qui ont compliqué le déneigement notamment à Madrid. Notons que l'Espagne subit la pire chute de neige en 50 ans.

HÉMICYCLE : LES PLUS ANCIENS DÉPUTÉS IVOIRIENS

Dans moins de deux mois les Ivoiriens seront de nouveau appelés aux urnes. Cette fois-ci pour choisir leurs représentants à l'Hémicycle. Le 6 mars, les 255 députés que compte le Parlement ivoirien remettront leurs fauteuils en jeu. Principaux adversaires pour cette grande première, tous les partis politiques importants (RHDP, PDCI, FPI toutes tendances) prendront part à ce scrutin. Ouvert le 4 janvier, le délai pour le dépôt des candidatures prendra fin le 20 janvier. À date, aucun dossier n'a encore été reçu par la Commission électorale indépendante. Pendant que les partis sont à l'heure des arbitrages internes afin de choisir les « bons candidats » pour chaque circonscription, nous vous présentons les plus anciens députés du Parlement ivoirien. Certains ont décidé de prendre leur retraite, mais dans leur majorité ils sont tous engagés à défendre leur fauteuil.

IVANN AFDAL

Alphonse Djédjé Mady

(Depuis 1980)



Vice-doyen du Parlement, il est le plus ancien élu à l'Assemblée nationale. Sa première élection date de 1980. Il avait alors été élu député de la circonscription d'Issia. Entre 1985 et 1995, à la faveur du découpage électoral de l'époque, il est élu député de Saïoua et depuis 2011 il est député de Nahio-Saoua. À

76 ans, Alphonse Djédjé Mady, ancien Secrétaire général du PDCI, de 2002 à 2013, a occupé durant 6 ans des postes de ministre en Côte d'Ivoire. Il fut ministre de la Santé dans différents gouvernements de Félix Houphouët-Boigny. Il fait partie des grandes figures politiques du PDCI et totalise près de 50 ans de présence sur le terrain. Mais Alphonse Djédjé Mady pense ne plus avoir la force nécessaire pour s'engager dans une nouvelle bataille électorale au niveau local. Il a décidé de ne pas rempiler et de prendre sa retraite, après 40 ans de présence au Parlement. ■

Adjoumani Kobenan Kouassi

(Depuis 1995)

Professeur de français au Lycée Léboutou de Dabou de 1989 à 1995, Adjoumani Kobenan Kouassi est élu député à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1995. Réélu de façon continue jusqu'à la législature en cours, le Président du Conseil général de Tanda est entré pour la première fois dans un gouvernement en Côte d'Ivoire en août 2002. Il prend en charge le département de la Production animale et des ressources halieutiques. Ce jusqu'en 2005, où il part du gouvernement. Président de la Commission des Affaires sociales et culturelles de



Il compte garder son siège au profit du RHDP et se positionner comme invaincu dans sa région. Il comptabilise 25 ans de présence au Parlement. ■

Blaise Siki Blon

(Depuis 1995)



Figure de proue de la politique dans la région du Tonkpi, avec à la clé 25 ans de présence dans l'Hémicycle ivoirien et 10 ans au Conseil général de Man, il est passé du PDCI à l'UDPCI puis au FPI, avant de poser ses affaires au RHDP. Le « Bulldozer du Tonkpi » avait annoncé déjà en 2019 qu'il prenait sa re-

traite politique. « J'ai décidé de renoncer à une candidature comme parlementaire. Je ne serai plus candidat pour me consacrer au Président de la République. Le candidat qui sera choisi sera mon candidat et celui du peuple yacouba », confie-t-il. Après plus de trente ans de vie politique difficile, il pense pouvoir se mettre au-dessus de la mêlée et se consacrer à d'autres choses. ■

Eugène Aouélé Aka

(Depuis 1995)



Eugène Aouélé Aka (73 ans) ancien membre du Bureau politique du PDCI, où il a occupé les postes de Trésorier du Groupe parlementaire et de Vice-président du parti, a rejoint en début d'année 2019 le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et

la paix (RHDP). Il est député d'Aboisso - sous-préfecture et de Maféré- sous-préfecture et Commune. Dr Eugène Aouélé Aka est depuis le 10 juillet 2018, ministre de la Santé et de l'hygiène publique. Cette nomination signe son retour à la tête d'un ministère qu'il avait déjà dirigé de mars à décembre 2010. Titulaire d'un doctorat d'État en Pharmacie depuis 1972 et d'un diplôme en administration des entreprises, Dr Aka a occupé des postes de responsabilité dans plusieurs entreprises en Côte d'Ivoire et à l'étranger. Président du Conseil régional du Sud-Comoé depuis avril 2013, Eugène Aouélé Aka a également été Vice-président de l'Assemblée nationale entre 2016 et 2018. ■

Véronique Aka Amanan

(Depuis 1995)



Première femme à occuper un poste de Présidente de Conseil régional en Côte d'Ivoire, Véronique Aka Amanan milite au PDCI depuis les années 1990. Sa première élection, elle la gagne en 1995 en étant élue députée de la circonscription d'Anoumaba - Tiémélékro. Fille adoptive de Thérèse Houphouët-Boigny, elle

a été réélue à trois reprises pour représenter sa localité au sein de l'Hémicycle. Véronique Aka Bra Kanon a été élue à Cotonou, au Bénin, Présidente du Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (CIP - UEMOA). Vice-présidente de l'Assemblée nationale et Présidente nationale des femmes rurales du PDCI-RDA, elle croit en ses chances de conserver son fauteuil de député en 2021, même si elle a perdu le poste de Présidente de Conseil régional au profit de Pascal Affi N'Guessan en 2018. ■

Pascal Affi N'Guessan

(Depuis 2000)



Il figure parmi les premiers élus du FPI, en 1990. À cette date, il est élu maire de Bongouanou, mais est battu la même année aux élections législatives dans la circonscription de Bongouanou par la candidate du PDCI, Amah Marie Tehoua. Mais en 2000 il tente à nouveau sa chance et rafle la mise face au

PDCI. Nommé Premier ministre

2003, son siège reste vacant pendant cette période. Interpellé et condamné à la faveur de la crise postélectorale de 2011, il perd son siège de député mais le retrouve cinq ans plus tard, en 2016. Président du Conseil régional de Bongouanou depuis 2018, il espère rester sur cette dynamique de pouvoir pour renforcer sa domination dans sa région natale. Même s'il était arrivé deuxième à l'élection présidentielle de 2015, avec 9,2% des voix, scrutin remporté dès le premier tour par le Président sortant Alassane Ouattara. ■

Madeleine Oulai Zagni

(Depuis 2000)



Elle est à l'origine du PDCI et a posé ses bagages au RHDP en 2018 comme députée de la circonscription Bloléquin, Diboké, Doké, Tinhou et Ziaglo, commune et sous-préfecture. Elle est la doyenne des élues wè (Ouest). Élué pour la première fois en 2000 sous la bannière de son parti d'origine, le PDCI, elle rempile en

2011 pour le compte du PDCI-RDA avec 67,56%, pour un taux de participation de 37,37% à Bloléquin sous-préfecture. Elle est incontournable dans le paysage politique ivoirien, un acteur essentiel et un pion du PDCI-RDA dans l'Ouest du pays. Elle incarne désormais le RHDP dans cette zone, où le parti d'Alassane Ouattara n'est pas en terrain conquis. Mais Madeleine Oulai Zagni espère pouvoir compter sur ses propres forces et sa longue expérience du terrain pour les législatives du 6 mars prochain. ■

Basile Mesmin Guete Fregbo

(Depuis 2000)



Il est enseignant de formation et a déjà été député sous des casquettes différentes. D'abord FPI en 2000, indépendant en 2011 et RHDP en 2016. Pour les élections à venir, il compte se présenter sous la bannière du RHDP. Député élu à Sasandra commune et sous-préfecture, il est sûr de conserver son fauteuil. Sa

force réside dans sa proximité avec les populations, qu'il côtoie depuis plus d'une vingtaine d'années. Il espère que cela sera un atout pour sa réélection, malgré la multiplicité de candidatures qui s'annoncent face à lui. ■

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AUGUSTE DÉNISE



Né en 1906, il est décédé en 1991. Il fut élu premier président du Conseil général de la Côte d'Ivoire, en 1947, à l'ère coloniale. Secrétaire Général du PDCI-RDA en 1957, il est nommé vice-président du Conseil de gouvernement, alors présidé par le gouverneur français Ernest De Nattes. ■

VICTOR CAPRI DJÉDJÉ



Le Docteur Victor Capri Djédjé est né en 1918. Il a 32 ans, en 1950, quand il arrive à la tête de l'Assemblée territoriale de Côte d'Ivoire, qu'il va présider jusqu'en 1953. Le Docteur CAPRI DJÉDJÉ est mort le 16 mai 2007 à 89 ans. ■

FÉLIX HOU- PHOUËT-BOIGNY



Né le 18 octobre 1905 et décédé le 7 décembre 1993, il est unanimement reconnu comme « le père » de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Successivement chef traditionnel, médecin, planteur, leader syndical, député ivoirien en France, ministre de gouvernement français, Président de l'Assemblée nationale ivoirienne. ■

PHILIPPE GRÉGOIRE YACE



Il est né à Jacquerville le 23 janvier 1920 et est décédé le 29 novembre 1998 à Abidjan. Président de l'assemblée législative, Président de l'assemblée nationale également jusqu'en 1980. ■

HENRI KONAN BÉDIÉ



Né le 5 mai 1934 à Daoukro, il fut président de l'Assemblée nationale de 1980 à 1993 et président de la République de 1993 à 1999. Ce poste lui vaut d'assurer l'intérim présidentiel jusqu'en 1995 après la mort de Félix Houphouët-Boigny. ■

CHARLES BAUZA DONWAHI



Né en 1925 à Mayo, il décède le 02 Août 1997. Il fut député de Soubré de 1985 à 1997. Du 05 janvier 1994 au 02 Août 1997, il occupa les fonctions de président de l'Assemblée nationale. ■

ÉMILE AMOIKON ATTA BROU



Le Dr Émile Amoikon Atta Brou, né le 15 juin 1937 à Abengourou, dont il fut député. Il a été consécutivement au décès de son prédécesseur Charles Donwahi, de 1997 à 1999, président de l'Assemblée nationale. ■

MAMADOU KOU-LIBALY



Né le 21 avril 1957 à Azaguié, il a été le président de la première législature de la deuxième République. Une législature exceptionnellement longue (10 ans au lieu de 05 ans) en raison de la situation de la crise militaro-politique. ■

GUILLAUME KIG-BAFORI SORO



Le 12 mars 2012, Guillaume Soro est élu président de l'Assemblée nationale. Son mandat est marqué par une activité accrue et d'un rôle renforcé du parlement. Il démissionne de ce poste le 8 février 2018. ■

Yeqar

Découvrez cette nouvelle marque de prêt à porter moderne et chic. Les pièces sont faites avec une attention particulière aux détails.



Yeqar



+225 67 62 63 68



Yeqarshop

Made in Côte d'Ivoire

LÉGISLATIVES : LES PARTIS À L'HEURE DES CHOIX

Les choses ne s'annoncent pas aisées, tant pour le parti au pouvoir que pour les partis de l'opposition. S'ils ont tous écarté l'option d'élections primaires pour désigner leurs candidats aux législatives, le consensus et l'arbitrage ne sont pas gagnés d'avance.

ANGE STÉPHANIE DJANGONE



Tous les grands partis politiques participeront aux législatives.

Une première en Côte d'Ivoire. Tous les partis politiques les plus significatifs se sont engagés à participer aux élections législatives. Celles-ci s'annoncent comme un grand challenge, tant du point de vue de l'organisation que pour chaque formation. Le RHDP au pouvoir joue pour obtenir une majorité

proches du RHDP, ce parti a enregistré un peu plus de 1 000 candidatures pour 255 postes en jeu. Les choses se déroulent aisément dans quelques circonscriptions, où le consensus se dégage autour de certains candidats, comme c'est le cas à Treichville, au Plateau, à Bayota ou encore à Sinématiali et Ferké.

« **Aucun parti ivoirien n'a préétabli de règles pour le choix de ses représentants aux élections locales** ».

rité confortable et l'opposition veut démontrer qu'elle est majoritaire même si elle n'a pas participé à l'élection présidentielle du 31 octobre.

Mais le comité d'investiture est sous la pression de certains candidats et de leurs soutiens, qui multiplient lobbies et marches afin de faire entendre leurs voix. Il en est ainsi pour les circons-

Difficiles choix De sources

Opposition toujours en rang dispersé

Difficile sera l'unité d'action au sein de l'opposition. Si elle avait affiché sa volonté de se mettre ensemble contre la candidature du Président de la République Alassane Ouattara, l'union a éclaté au lendemain de l'élection du 31 octobre et surtout dans la volonté d'une partie de l'opposition de participer aux élections législatives. Sept partis d'opposition dont le Génération

et peuples solidaires (GPS) de Guillaume Soro et le Parti ivoirien des travailleurs (PIT) qui n'ont pas été associés au dialogue politique montent de plus en plus au créneau pour exprimer leur mécontentement. Selon ces partis, l'opposition devrait, comme à la présidentielle boycotter les élections législatives du 6 mars. De sources proches du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI)

criptions de Bouaké, Attécoubé, Anyama, etc.

Dans l'opposition, qui a décidé cette fois de participer en rangs serrés, avec des listes communes, les choses ne vont pas comme sur des rails. En interne dans chaque parti, les arbitrages s'annoncent difficiles et des manifestations de colère se font déjà entendre au PDCI, notamment à Yamoussoukro, ou au FPI, à Gagnoa et à Adzopé. « Les choix posent problème car aucun parti ivoirien n'a préétabli de règles pour le choix de ses représentants aux élections locales. Résultat : à chaque élection les critères internes changent », explique un cadre du RHDP. Une situation qui favorisera la présence d'un grand nombre de candidats indépendants, qui parfois feront mordre la poussière aux choix des partis. « Sauf que ces indépendants, pour la plupart, regagneront ensuite leur parti d'origine », poursuit-il. Des sanctions sont parfois annoncées mais jamais appliquées, car les partis, dans leur quête d'obtention de la majorité au Parlement font les yeux doux aux indépendants élus. En 2016, plus de 60 députés élus l'ont été sous une bannière indépendante avant d'être accueillis à bras ouverts par les différents groupes parlementaires. Les législatives du 6 mars ne devraient pas échapper à cette règle. Et les indépendants pourraient bien donner du fil à retordre aux candidats des partis traditionnels. ■

EN BREF

ALPHONSE SORO EN ÉCLAIREUR ?

Alphonse Soro, proche de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro, est rentré de Paris lundi 11 janvier 2021 après plus d'un an d'exil. Il est de ceux des proches de l'ex président de l'assemblée nationale qui jusque-là n'ont jamais été inquiétés par la justice. Son retour est différemment interprété. Selon certaines sources proches de ce dernier, son retour pourrait être un signe annonciateur de décripation entre GPS et le RHDP. Cet ancien collaborateur de l'ex premier ministre Amadou Gon Coulibaly pourrait jouer les go-between entre les deux partis. Faux rumeur une autre source selon laquelle ce bras droit de Soro négocie, avec le Rhdp, un poste électif dans le cadre des élections législatives. Il aurait déjà pris langue avec des responsables de la majorité présidentielle afin de trouver un point de chute. Mais pour certains proches de Guillaume Soro, Alphonse aurait trahi leur leader comme ce fut le cas de bien d'autres cadres avant lui. Aucune figure politique du GPS n'a été à son accueil et au sein de ce parti l'on estime que son retour est non-événement car ce dernier n'a contacté personne pour informer le parti de son retour. ■



MARIE-CATHERINE KOISSY

«Je me présente en indépendante»

RETRANSCRITS PAR RAÏSSA YAO

Marie Catherine Koissy se lance en politique. M.C Koissy, 57 ans, passionnée de communication, de radio est candidate aux législatives de mars 2021.

Vous êtes journaliste et maintenant vous vous lancez en politique, qu'est-ce qui vous y attire ?

Une volonté de participer plus concrètement au développement de mon pays. En effet les prochaines législatives m'intéressent. Souffrez que je ne dise pas encore la circonscription. Vous le saurez d'ici quelques jours. Avec mon staff nous sommes en train de finaliser les choses et je vous informerai.

Et comment comptez-vous vous y prendre pour le développement ? En d'autres termes que comptez-vous mettre en œuvre ?

En étant à l'écoute des populations, il est possible de faire fermement des propositions de lois à voter à l'Assemblée Nationale et ainsi de voir changer beaucoup de choses entre autres.

Marie-Catherine Koissy, a-t-elle déjà flirté avec la politique ou c'est la toute première fois ?

Personnellement c'est la première fois.

Pourquoi décider maintenant de vous présenter à des élections ?

Parce que c'est maintenant que je me sens prête psychologiquement, intellectuellement, professionnellement. Je suis une fille de parlementaire. Mon père a été le premier député de Bocanda de 1960 à 1985 je crois et vice-président à l'Assemblée Nationale. J'ai grandi dans cet environnement.

Vos objectifs en réalité ?

Aujourd'hui j'ai envie de me présenter aux législatives et participer au changement dans mon pays. Un député reste à l'écoute des populations. Il propose le changement en faisant voter des lois qui peuvent satisfaire les populations et concourir à leur bien-être.

N'avez-vous pas peur de vos adversaires hommes/femmes sur le terrain ?

Si j'ai peur et c'est normal. C'est un nouveau challenge! Je me présente en indépendante. C'est un challenge ! On m'a parlé de moyen financier entre autres que je n'avais pas, de soutiens, de relations... Je rentre en politique sans un père milliardaire derrière moi. Je rentre en politique sans une famille unie derrière moi. Je rentre en politique sans un mari à mes côtés...C'est vrai ce sont des faiblesses. Mais j'ai avec moi mon intégrité, mon courage, mon expérience, mes idées... Ce n'est pas rien ! Et puis qui ne risque rien n'a rien ! On y va alors! Je n'ai pas de modèle spécialement. J'ai mon père pour modèle, cet homme politique ivoirien qui a donné beaucoup à son pays en tant que député.

A votre avis, pourquoi les femmes sont très actives dans les sections locales des partis politiques mais peinent à pouvoir s'élever dans la hiérarchie politique ?

Je pense sincèrement que c'est culturel. Mais de plus en plus de femmes comprennent qu'elles doivent être plus audacieuses, plus courageuses. ■

Y.A

www.jda.ci
Journal d'Abidjan
L'hebdo

Tous les jeudis

RECONFIGURATION POLITIQUE ?

HEBDO GRATUIT EN LIBRE-SERVICE

DISPONIBLE À ABIDJAN :

DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS

- LA CROISSETTE
- CHEZ GEORGES
- LE GRAND LARGE
- 37°2
- ABOUSSOUAN
- CASE D'EBENE
- HIPPOTAMUS
- ETC.

DANS LES PLUS GRANDES CLINIQUES

- PISAM
- GROUPE MEDICAL DU PLATEAU
- POLYCLINIQUE DE L'INDENIE
- POLYCLINIQUE DES 2 PLATEAUX
- ETC.

COLPORTAGE À L'ENTRÉE DES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

- CAP SUD
- PLAYCE
- CAP NORD
- PRIMA
- SOCOCE
- LEADER PRICE RIVIERA GOLF
- HAYAT 2-PLATEAUX

DANS LES GRANDS HÔTELS

- SOFITEL HÔTEL IVOIRE
- RADISSON BLU
- GOLF HOTEL
- IVOTEL
- ETC.

TEL : 22 01 99 99

CROISSANCE EN 2021 : LA CÔTE D'IVOIRE JOUE LE MAINTIEN

Djibouti, le Kenya, la Tunisie, le Rwanda et le Botswana devraient être les champions de la croissance économique en Afrique cette année, d'après les projections de la Banque mondiale publiées dans son Rapport sur les perspectives économiques mondiales de janvier 2021.

IVANN AFDAL



L'année 2021 s'annonce difficile pour l'économie ivoirienne.

Après une difficile année 2020, marquée par une baisse de croissance et une récession dans de nombreux pays africains, en raison de l'impact de la Covid-19, le continent devrait globalement amorcer sa reprise économique cette année. Même si les projections de croissance sont relativement modérées pour l'Afrique - 2,7% contre 3,1% initialement projeté, une poignée de pays devraient enregistrer un rebond d'activité économique assez soutenu en 2021, d'après les données publiées par la Banque

mondiale dans son Rapport sur les perspectives économiques mondiales.

Top 10 Djibouti et le Kenya devraient être les champions de la croissance sur le continent en 2021, selon les projections de la Banque mondiale, avec respectivement 7,1% et 6,9%. Ils sont suivis par la Tunisie (5,8%), qui sort d'une forte récession, qui se chiffre à -9,1% d'après les dernières estimations. Le Rwanda et le Botswana, qui ont également enregistré des contractions de leurs économies

en 2020 (avec dans l'ordre -0,2% et -9,1%), devraient connaître chacun une croissance de 5,7% cette année. La Côte d'Ivoire, qui enregistre une croissance de 1,8% fin 2020, pourrait, selon les prévisions de la Banque mondiale, tabler sur une croissance de 5,5%. Si la crise sanitaire se dissipe, l'économie se redressera progressivement en 2021 - 2023 grâce à un rebond des services et à une croissance renouvelée de la productivité dans l'industrie et l'agriculture. La croissance pourrait se rapprocher des niveaux d'avant la crise les années suivantes. Les investissements devraient reprendre à moyen terme et contribuer à renouer avec une productivité plus élevée et une hausse des produits transformés, notamment dans l'agriculture et l'industrie manufacturière, ce qui devrait stimuler les exportations. Ces deux aspects devraient également favoriser la consommation privée, qui pourrait retrouver ses niveaux initiaux avec une croissance à hauteur de 3,2% en 2021, surtout si la population rattrape une partie des dépenses abandonnées pendant le confinement. ■

EN BREF

THIDJANE THIAM VA LANCER BIENTÔT UN FOND D'INVESTISSEMENT

L'ancien directeur du Crédit Suisse, l'ivoirien Tidjane Thiam va bientôt lancer une société d'acquisition à vocation spécifique connue sous le nom de « Blank check compagnies ». Il prévoit mettre sur pied un véhicule de financement d'une dotation de 250 millions de dollars pour investir dans les services financiers sur les marchés développés et émergents. La société sera cotée sur la place financière de New-York et pourra compter sur la participation de la célèbre banque américaine JPMorgan Chase & Co. pour la collecte des fonds.

LE GOUVERNEMENT SUSPEND LES AUGMENTATIONS DE L'HUILE ET DE LA FARINE

« L'huile table raffinée dont le prix au consommateur a connu une hausse ces derniers jours revient à son prix d'avant. Cette augmentation est suspendue. De même que celle du prix du pain prévue pour le 15 janvier ». Cette annonce a été faite, mardi 12 janvier 2021, par le ministre du commerce et de l'industrie, Souleymane Diarrassouba au cours d'une rencontre avec les industriels des deux secteurs concernés. Pour le ministre, ces mesures prennent effet immédiatement et qu'un mécanisme est prévu afin que les commerçants appliquent les anciens prix sans être pénalisés. ■

Exportations agricoles ivoiriennes Situation contrastée

Les principales matières premières agricoles ivoiriennes connaissent des performances différentes. Les ventes à l'international du caoutchouc naturel et de produits semi-finis de cacao sont en forte hausse, tandis que celles du coton, du cacao brut et du café en grains ont chuté considérablement au cours des 11 premiers mois de l'année 2020, par rapport à la

même période l'année précédente, selon les données provisoires portuaires publiées le 11 janvier 2021. Entre les mois de janvier et de novembre dernier, la Côte d'Ivoire a exporté 1 084 747 tonnes de caoutchouc naturel, en hausse de 35,2% par rapport à l'an passé sur la même période. Une performance du premier producteur africain qui confirme l'augmentation des exporta-

tions de 2019, en progression de 19% par rapport à 2018. Pour le cacao, c'est plus contrasté. Les exportations de produits semi-finis ont augmenté de 38,2% en glissement annuel, pour atteindre 79 149 tonnes d'octobre jusqu'à fin novembre 2020. En revanche, les exportations de fèves de cacao connaissent une baisse de 24,1%, à 177 293 tonnes. Idem pour les

exportations de coton, qui enregistrent une chute de 25% sur les onze premiers mois de l'année 2020 à 283 148 tonnes. La plus grosse baisse reste encore à venir : il s'agit des exportations de café en grains, dont seules 62 921 tonnes ont quitté les ports ivoiriens au cours des onze premiers mois de l'année 2020, en retrait de 36,1% par rapport à la même période un an plus tôt. ■ ANTHONY NIAMKE

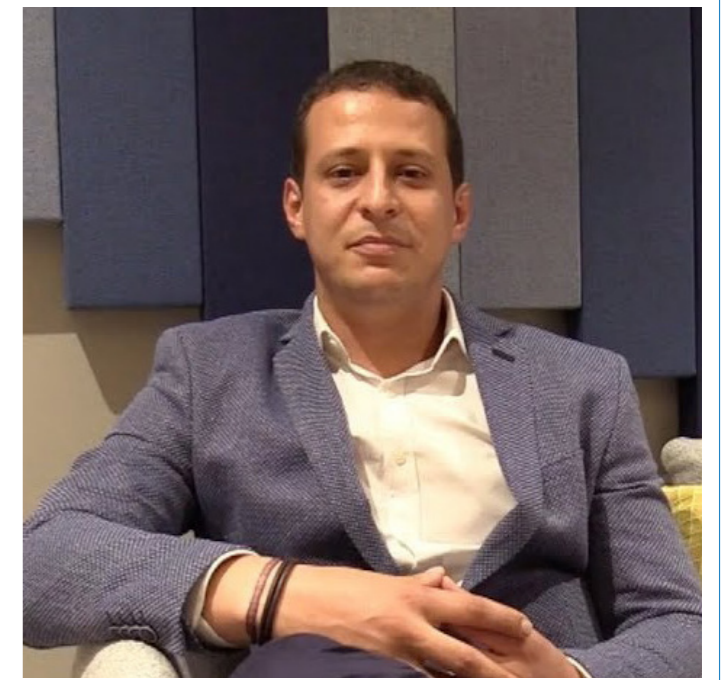
Solutions hybrides un moyen efficace pour une énergie propre

Les marchés de l'énergie subissent une transformation massive alors que les gouvernements du monde entier abandonnent progressivement les combustibles fossiles afin d'intégrer les énergies renouvelables. Cette tendance est clairement visible dans l'industrie minière, comme en témoignent les récents projets en Amérique du Sud et en Australie. Selon Bloomberg New Energy Finance, en 2018, les mines ont acheté 1 GW d'actifs de production d'énergie renouvelable; ce montant a triplé pour atteindre environ 3,5 GW en 2019, dont 90% sont des solutions hybrides.

TARIK SFENDLA - WARTISLA ENERGY BUSINESS AFRICA

La demande d'électricité pour l'industrie minière devrait augmenter considérablement dans les années à venir : en effet, l'augmentation des profondeurs des mines en exploitation, la roche plus dure et les besoins accrus de dessalement de l'eau conduisent à une intensité énergétique plus élevée pour l'industrie. Alors que l'électrification des opérations et des véhicules réduit certaines émissions et génère des économies, les objectifs des parties prenantes de réduire les émissions dans le cadre des plans EESG (Environnement, Économie, Social et Gouvernance) augmentent la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, ce qui nécessite en conséquence l'intégration de solutions production dites flexibles pour équilibrer la forte intermittence des énergies renouvelables. En Afrique, le secteur minier est confronté à de nombreux défis, l'accès au réseau électrique et la fiabilité du réseau étant les plus importants. La majorité de l'approvisionnement en électricité provenant de centrales électriques conventionnelles (charbon, fioul ou gaz), les opérateurs sont confrontés d'une part à des dépenses d'exploitation très volatiles en raison

de la forte dépendance aux coûts du carburant, et également à une alimentation électrique inefficace et peu fiable entraînant des perturbations de la production et des pertes de revenus. L'inadéquation des infrastructures et l'indisponibilité de l'eau aggrave les défis pour les mines, en particulier dans les endroits éloignés et hors réseau. La combinaison de ces tendances et des particularités des marchés africains prépare le terrain pour l'intégration des énergies renouvelables pour le secteur minier. Une étude récente de McKinsey a montré que le passage à des sources d'électricité renouvelables est de plus en plus réaliste, même dans des environnements hors réseau, car le coût du stockage de l'électricité devrait baisser de 50% de 2017 à 2030. Ceci est une bonne nouvelle pour l'Afrique où le coût de la production d'énergie solaire pourrait être parmi les plus bas au monde. Cela représente également une énorme opportunité pour les opérateurs en Afrique, où Wärtsilä a développé une gamme de stratégies compétitives pour fournir des solutions d'alimentation électrique efficaces et fiables afin de soutenir le secteur minier sur la voie d'un avenir tourné vers les



énergies renouvelables.

En Tanzanie, la mine d'or de Geita connaissait des problèmes de fiabilité et des coupures d'électricité récurrentes alors que sa centrale vieillissante arrivait en fin de vie. Elle avait besoin d'une solution de production d'électricité fiable pour soutenir ses opérations croissantes. Wärtsilä a ainsi livré une centrale électrique flexible de 40 MW accompagnée d'un contrat d'exploitation et de maintenance (O&M) sur 10 ans. La centrale garantit une alimentation électrique hors réseau ininterrompue, éliminant les pertes de revenus dues aux pénuries d'électricité, tandis que les services O&M sont adaptés aux exigences de performance de la mine. Les calendriers de maintenance sont optimisés pour minimiser les coûts et les temps d'arrêt de production et améliorer le rendement énergétique. En conséquence, des économies de carburant d'environ 4%, représentant 2 millions USD, ont été réalisées au cours de la pre-

mière année d'exploitation. La flexibilité de l'installation facilitera également la transition vers les énergies renouvelables tout au long de la durée de vie du projet. Au Burkina Faso, Wärtsilä a livré une centrale solaire photovoltaïque (PV) de 15 MWC au producteur indépendant d'électricité (IPP) Essakane Solar SAS, qui alimente la mine d'or d'Essakane. La centrale solaire photovoltaïque a été construite à côté d'une centrale électrique thermique Wärtsilä de 55 MW fonctionnant au fioul lourd, formant ainsi ce qui était en 2018 la plus grande centrale électrique hybride alimentant un réseau isolé au monde. La capacité de contrôler et d'optimiser en temps réel l'utilisation de l'énergie solaire PV et des moteurs permet à la mine d'or d'assurer une fourniture d'électricité stable tout au long des jours et des années, permettant ainsi de réduire sa consommation de carburant d'environ 6 millions de litres par an et ses émissions annuelles de CO₂ de 18 500 tonnes. ■

FRONT SOCIAL : CE QUE SERA 2021

Ce sont eux qui donnent le plus souvent le ton d'une année, paisible ou perturbée. Les enseignants seront scrutés de très près en 2021. Et il y a de quoi se faire du mouron quant à leurs véritables intentions au cours des 12 prochains mois.

RAPHAËL TANO



Le front social sera animé cette année.

Avec de moins en moins de cas, un taux de guérison hallucinant et seulement une centaine de victimes, la Covid-19 n'est plus la terrible pandémie du début, qui effrayait tout le monde. Pour les enseignants, elle ne justifie plus une cessation des hostilités. « Dès janvier 2021, nous allons mobiliser nos membres et préparer une Assemblée générale », annonce un Bertoli Kouamé gonflé à bloc. Dans ce secteur, le porte-parole de la Coalition des syndicats du secteur éducation de Côte d'Ivoire (COSEF-CI) n'est pas le seul à préparer la mobilisation. « Nous avons discuté pendant un an. Et nous pensons que sur cer-

tains points nous avons suffisamment attendu », rappelle le porte-parole de l'Intersyndicale de l'enseignement préscolaire et primaire de Côte d'Ivoire (ISEP-PCI), Bli Blé David. Que veulent

« Nous avons discuté pendant un an. Et nous pensons que sur certains points nous avons suffisamment attendu ».

les enseignants ? D'abord pouvoir se loger décemment. Pour cela, ils exigent la revalorisation de l'indemnité de logement, qui tourne entre 40 et 60 000 francs CFA. Ils veulent la faire monter à 120 000 FCFA.

Conciliants La suppression du poste des instituteurs adjoints

est aussi l'un des points sur lesquels le gouvernement devra tôt ou tard trancher. « Cela fait partie de nos 5 points de revendication », indique Ako Nomel, ex Secrétaire général de la COSEFCI. Le quatrième point, c'est bien sûr la revalorisation de l'indemnité liée aux examens.

Au niveau du personnel soignant, on est beaucoup plus conciliant cette année. Du moins à entendre Dr Guillaume Esso Akpess, Secrétaire général du Syndicat national des cadres supérieurs de la santé de Côte d'Ivoire (SYNACASS-CI). « Pour le secteur santé, les perspectives pour 2021 concernent la réforme hospitalière. Il s'agit principalement des décrets d'application concernant cette réforme et des primes qu'elle octroie aux personnels de santé. Mais surtout l'arrêté d'application sur les spécialités. Pour les personnels de santé, il est important que

les plateaux techniques soient améliorés également. Nous allons aussi mettre l'accent sur la formation de nos camarades en droit médical. Nous demandons en plus de cela que le service juridique du ministère de la Santé soit proactif, pour régler diligemment les problèmes du personnel », note-t-il. ■

EN BREF

POURQUOI L'INSCRIPTION AU DOCTORAT A AUGMENTÉE

De 90 000 francs, l'inscription pour y faire un doctorat passe à 590 000 FCFA. Cette hausse défraie la chronique depuis quelques jours. Jointe au téléphone, une source proche de la présidence de l'Université donne les raisons de cette augmentation. L'inscription pour le doctorat est passée à 590 000 FCFA, confirme notre informateur, pour des besoins de la nouvelle école doctorale dont s'est dotée l'établissement. « Le coût de l'inscription pour les étudiants en école doctorale demeure de 90 000 F. Les 500 000 F qui s'ajoutent concernent les nécessités de la nouvelle école doctorale. Entre autres, les encadrements des étudiants, le financement des colloques, etc.. », explique la source.

LES FONCTIONNAIRES OBLIGÉS DE POINTER

Ils sont obligés de pointer. Le ministère de la Fonction publique annonce aux fonctionnaires et agents de l'Etat qui n'ont pas été contrôlés dans le cadre de l'opération de contrôle physique au poste, qu'une phase de réclamation est exceptionnellement ouverte à leur attention depuis le 4 janvier dernier, ce, jusqu'au 29 janvier. Les requérants en service à Abidjan sont priés de se rendre à l'antenne de la Fonction publique sise à Adjamé, munis d'attestation de présence au poste datant d'au moins 3 mois, signée par le supérieur hiérarchique direct et contresignée par le directeur des ressources humaines du ministère. Les requérants en service à l'intérieur du pays. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

DABAKALA : LES POPULATIONS DE BOBOSSO TIMGBÉLÉ PERTURBÉ PAR UN ÉLÉPHANT

Un éléphant sorti de la réserve du N'Zi Lodge River, située entre Bouaké et la sous-préfecture de Satama Sokoro, sème la panique depuis quelques jours dans la localité de Bobosso Timgbélé, dans le département de Dabakala (région du Hambol). Cet éléphant de plus de deux tonnes aux dires des populations détruit les plantations de manioc et d'igname sans oublier les habitations. À date, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée. Ce pachyderme solitaire, portant le sobriquet de Ahmed semait déjà la panique il y a plusieurs mois de cela sur l'axe Yocoboué-Divo (Sud-ouest, région du Lôh-Djiboua). S'étant finalement installé dans le village de Djolibi dans le département de Guirya en août dernier, il était devenu très agressif envers les habitants. Après plusieurs plaintes déposées, les autorités préfectorales ont décidé de le transférer de Guirya à la réserve de N'Zi Lodge River. Les habitants de Bobosso Timgbélé, plongé dans la psychose, demandent à leur tour, l'intervention de l'État pour déplacer l'animal avant que le pire n'arrive. ■

CALENDRIER ÉLECTORAL : LA GRANDE INCONNUE

Le chronogramme des élections à venir dans les prochains mois n'est pas encore totalement ficelé. Des dates indicatives ont été communiquées par le gouvernement, le 22 décembre 2020, pour au moins quatre scrutins à tenir d'ici au premier trimestre 2022 pour la fin de la transition. À moins de six mois de la première de ces échéances, un calendrier électoral détaillé, avec les dates précises du processus, est toujours attendu.

GERMAIN KENOUI



Les prochaines élections pourront-elles se tenir?

L'essence de la Transition réside dans la préparation et la tenue d'élections incontestablement propres, où un vainqueur accepté et congratulé conduira les destinées du pays, renouant avec le projet démocratique, pour notre honneur à tous, pour notre bonheur à tous. Des élections tenues à date, des élections méthodiquement organisées, des élections préparées de manière transparente et inclusive », déclarait le Président de la Transition Bah N'Daw dans son discours à la Nation le 31 décembre 2020. S'il a affirmé que le calendrier de ces élections

était toujours en discussion, quelques jours plus tôt le gouvernement s'était penché sur la question lors d'une réunion par visioconférence du Cadre de concertation national entre lui et les chefs des partis politiques ou leurs représentants. Il a été annoncé à cette occasion un référendum constitutionnel prévu pour le 2ème trimestre 2021, l'élection des conseillers des collectivités au 4ème trimestre 2021 et d'éventuelles élections des conseillers nationaux ou des sénateurs, suivies de la présidentielle couplée aux législatives, courant 1er trimestre 2022.

Covid-19 L'Afrique du Sud ferme ses frontières terrestres

Le Président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé la fermeture pour un mois des frontières terrestres du pays, le lundi 11 janvier, ainsi que le prolongement des mesures contre la Covid-19, alors que l'Afrique du Sud est aux prises avec une recrudescence sans précédent des cas, alimentée par un nouveau variant du coronavirus. Les 20 postes-frontières terrestres d'entrée dans le pays vont être fermés jusqu'à mi-février pour éviter toute « congestion ». Seuls les convois de marchandises et les personnes voyageant pour des raisons médicales ou liées à leurs études seront autorisés à les emprunter, selon des informations relayées par l'AFP. Cette décision

survient après que des milliers de personnes aient tenté d'entrer en Afrique du Sud depuis le Zimbabwe voisin, où un nouveau confinement a été mis en place. Alors qu'un variant plus transmissible du coronavirus est responsable d'une grande majorité des nouveaux cas, le pays, aux 59 millions d'habitants, recense officiellement plus d'un million de malades et déplore le plus grand nombre de décès sur le continent. L'Afrique du Sud devrait bientôt recevoir ses premiers vaccins : un million de doses en janvier, puis un demi-million le mois suivant. Le gouvernement espère vacciner les deux tiers de sa population d'ici la fin de l'année 2021. ■

B.S.H.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

INVESTITURE DE BIDEN : LE PUBLIC N'AURA PAS ACCÈS AU CAPITOLE

Le public n'aura pas accès aux environs du Capitole à Washington lors de la cérémonie d'investiture du démocrate Joe Biden en tant que Président américain succédant à son rival républicain Donald Trump le 20 janvier, a annoncé la cheffe de la police Yogananda Pittman lundi. Mme Pittman remplace Steven Sund, démissionnaire, après les critiques contre les forces de police pour leur gestion de l'invasion du Capitole par des militants pro-Trump. Selon des médias américains, un document de la police fédérale américaine (FBI) prévient que des supporters armés de Trump pourraient participer à des manifestations dans les 50 États américains entre ce week-end et le 20 janvier. Critiqué pour avoir tardé à déployer la Garde nationale le 6 janvier dernier à Washington, le Pentagone a autorisé le déploiement de jusqu'à 15 000 soldats pour la cérémonie de prestation de serment. Quelque 6 200 militaires de la Garde nationale sont déjà présents. Ils seront 10 000 dès ce week-end et 5 000 soldats supplémentaires pourront les rejoindre le 20 janvier. ■

O.O

LIONEL MESSI LE DIVORCE D'AVEC BARCELONE SERA-T-IL PRONONCÉ ?

En août 2020, l'attaquant vedette du FC Barcelone, Lionel Messi avait émis le vœu de quitter la catalogne. Malheureusement les choses ne se sont pas passées comme il le souhaitait. Maintenant que son contrat prend fin le 30 juin 2021, le génie argentin va-t-il répondre aux avances de ses courtisans ?

ANTHONY NIAMKE



Lionel Messi quittera-t-il son club de cœur, le FC Barcelone ?

À bientôt 34 ans, Lionel Messi aura écrit les plus belles pages du club Blaugrana, le FC Barcelone. Il pourrait très bientôt ne plus faire partie de l'effectif du club la saison prochaine. Son contrat avec son club formateur prendra fin dans six mois (le 30 juin 2021) et dès cet instant, la Pulga sera libre de s'engager où il veut. D'ailleurs, depuis le vendredi 1er janvier, le

mercato d'hiver s'est ouvert en Europe et depuis lundi 4 janvier en Espagne. C'est dire que le sextuple Ballon d'or peut commencer à négocier avec d'autres clubs en vue d'un départ l'été prochain. Les prochaines semaines s'annoncent donc déterminantes pour le Barça et pour l'avenir de l'argentin qui lui-même avait souhaité quitter la Catalogne l'été dernier et que les règlements de

la FIFA lui autorise dès maintenant à entamer des discussions avec d'autres clubs en vue d'un départ au 1er juillet 2021.

Partira-t-il finalement ? Disputant sa 17^e saison avec l'équipe première du Barça, Lionel Messi s'est mis à dos une partie des supporters. Ses envies de départ exprimées lors du dernier marché des transferts ont fini par irriter certains socios. S'il ne s'est pas encore exprimé sur ce fait, Messi affirme attendre la fin de la saison pour prendre une décision. Par ailleurs, la campagne pour la présidence du club Blaugrana bat son plein en ce moment et le nouveau président sera connu le 24 janvier prochain. Selon le journal Mundo Deportivo, le grand favori est déjà connu. Il s'agit de Joan Laporta, président du FC Barcelone entre 2003 et 2010. Selon les derniers sondages, il aurait plus de 52% des suffrages et devancerait largement ses adversaires. Durant sa gestion, le FC Barcelone a connu ses plus belles histoires. S'il est élu, il pourrait notamment gérer le cas Lionel Messi, en lui faisant une proposition convaincante pour l'amener à prolonger son contrat. Mais pour l'instant, les grosses écuries européennes, comme le Paris Saint-Germain (PSG) et Manchester City sont déjà positionnés et prêt à casser leurs tirelires pour recruter le prodige argentin. ■

Basket-ball La Côte d'Ivoire candidate pour l'AfroBasket Dames 2021



L'Afrobasket Dame, la Côte d'Ivoire rêve de son organisation et espère le réaliser cette année 2021.

La Côte d'Ivoire veut être le pays hôte de la 26^e édition de Coupe d'Afrique des nations de basket-ball, AfroBasket Dames, du 17 au 26 septembre 2021. La Fédération ivoirienne de basket-ball (FIBB), à travers son Président Mahama Coulibaly, a manifesté son intention d'organiser cette grand-messe continentale au bord de la lagune Ébrié. « L'organisation de cette compétition est pour nous un enjeu sportif et politique ». La candidature a été déposée auprès de FIBA Afrique, mais la Côte d'Ivoire n'est pas

seule en lice, le Cameroun s'étant également proposé. La FIBB souhaite organiser pour la première fois de son histoire cette compétition dédiée aux Dames après la réussite de l'Afrobasket Masculin de 2013 à Abidjan. Cette expérience pourrait jouer en faveur du dossier ivoirien. Côté infrastructures, la Côte d'Ivoire peut compter sur le Centre sportif, culturel et des TICs ivoiro-coréen Alassane Ouattara, qui offre des salles de dernière génération, en plus des trois salles du Parc des sports de Treichville. ■

A.N

CARTONS DE LA SEMAINE

En inscrivant le but du break en fin de partie face à Sassuolo, dimanche 10 janvier lors de la 17^e journée de Serie A, **Cristiano Ronaldo** vient tout juste d'égaliser le record de buts du meilleur buteur de l'histoire du football, Josef Bican. Le Portugais atteint la barre symbolique de 759 buts en carrière, qu'il vient d'atteindre en 1037 matches en compétition officielle. Il ne lui manque plus qu'un petit but pour dépasser ce nouveau record.

Les deux représentants ivoiriens en coupes africaines des clubs ont été éliminés de la compétition au stade des 16^e de finales. Le **Racing Club d'Abidjan (RCA)** et le **FC San-Pedro** ont concédé chacun une défaite, synonyme de la fin d'aventure sur la scène continentale. En ligue des champions, le RCA, qui avait enregistré le nul (1-1) à Abidjan, est tombé à Conakry sur la marque de (0-1) face à l'ASC Horoya.

DR SILVIE MEMEL-KASSI : « 2020 A ÉTÉ DIFFICILE POUR LE MUSÉE »

Si un secteur d'activité en Côte d'Ivoire a énormément subi les affres de la Covid-19, c'est incontestablement celui de la culture. Et par ricochet les activités muséales. Le Musée des civilisations de Côte d'Ivoire a grandement souffert et sa Directrice, Dr Silvie Memel-Kassi, en parle dans cette interview, en gardant l'espoir d'une relance des activités en 2021.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR ANTHONY NIAMKE



Dr Silvie Memel-Kassi, reste optimiste sur le retour du musée des civilisations de Côte d'Ivoire sur la scène culturelle ivoirienne en cette nouvelle année.

L'année 2020 est terminée. Quel bilan tirez-vous des activités du Musée des civilisations de Côte d'Ivoire ?

L'année 2020 a été une année difficile, à cause de la crise sanitaire à coronavirus qui a frappé tous les secteurs sans exception. En particulier le secteur culturel, que je connais bien. Dans le cadre de la Covid-19, depuis le mois de mars dernier le Musée des civilisations de Côte d'Ivoire a vu ses portes fermer pour cause d'accès interdit au public. Cela a joué énormément, parce qu'en tant que musée africain, le gros challenge que nous avons c'est justement celui de la fréquentation, de la promotion et de la communication autour de l'objet musée. La situation est venue nous enfoncer encore plus dans toutes les difficultés que nous rencontrons pour promouvoir l'institution. En plus de la fermeture, parce que le musée a roulé au ralenti pendant huit mois, cela été très difficile. Dans un musée, il n'y a pas que les professionnels, il y a aussi les journaliers que le musée paye sur ses propres ressources. À ce niveau, n'ayant pas d'activité, il a été très difficile pour ces pères et mères de familles de ne pas recevoir de salaires. Heureusement, nous avons pu faire des mains et des pieds pour arriver à satisfaire les uns et les autres. Nous ne comptons pas baisser les bras, nous avons donc été obligés d'avoir recours à des ressources additionnelles, souvent au niveau personnel.

Le Musée des civilisations est-il toujours fermé ?

Il nous fallait à tout prix rouvrir après avoir avivé le cabinet de Mme la ministre de la Culture

et de la francophonie. Depuis le 1^{er} décembre 2020, le musée a rouvert ses portes et à nouveau les services fonctionnent, en tenant compte des mesures barrières. Là nous fonctionnons sur la base d'une permanence, donc d'une alternance au niveau de la présence au service pour les agents. Par contre, la salle d'exposition est entièrement ouverte puisque des équipes s'y relaient.

Pour le moment, nous avons temporairement choisi d'ouvrir le musée sur trois jours, de mardi à vendredi. Du samedi au lundi il reste fermé. Nous comptons revenir au plein régime de fonctionnement en 2021. Nous verrons dans la deuxième quinzaine du mois de janvier si les choses peuvent reprendre normalement, dans le strict respect des consignes sanitaires.

Qu'avez-vous prévu pour la relance des activités en 2021 ?

Le Musée des civilisations de Côte d'Ivoire menait bien des activités avant la survenue de la Covid-19. Nous avons déjà eu plusieurs réunions avec le personnel pour voir celles que nous allons privilégier. Il y a des écoles qui ont déjà commencé à venir pour des visites. Des activités récréatives pour les enfants seront également mises au programme. Pour ce qui est des expositions temporaires, nous avons également des programmations pour 2021 et les expositions seront disponibles dès début janvier.

Qu'en est-il de la restitution des œuvres d'art ivoiriennes pillées par la France. Seront-elles de retour en Côte d'Ivoire en 2021, ou

faudra-t-il encore attendre ?

La question de la restitution des objets africains à leurs pays d'origine, qui intéresse également la Côte d'Ivoire, est en voie de résolution. Et même en passe de trouver une réponse de manière concrète avec les autorités compétentes. La Côte d'Ivoire avait émis le vœu de recevoir un certain nombre d'objets, au nombre desquels figurait le tambour parleur du peuple Ébrié, Djidji Ayokwê. Nous avons saisi le ministère français de la Culture, parce que la réunion de la CEDEAO a préconisé qu'il fallait, de manière officielle, passer par la voie diplomatique pour être entendu. Donc, depuis juin 2019, la Côte d'Ivoire a adressé un courrier et nous avons rencontré à cet effet les responsables du musée du Quai-Branly, qui ont montré leur détermination à suivre les instructions des autorités françaises, qui sont d'accord pour la restitution. Nous avons donc eu une séance de travail au niveau technique pour nous accorder de façon technique sur la recevabilité de cet objet, qui devait arriver logiquement en 2020. Mais à cause de la Covid-19 et de l'élection présidentielle, cela a été reporté à 2021. Aujourd'hui, tout est mis en place pour son retour. ■

Journal d'Abidjan
L'hebdo

Directeur de publication :
Ousmane DIALLLO

Directeur Général :
Mahamadou CAMARA

Directrice Déléguée :
Aurélien DUPIN

Rédacteur en chef :
Ouakaltio OUATTARA

Sécretaire Général :
Eric DIOMANDE

Ont collaboré à ce numéro :
Malick S. - Ivann AFDAL - Anthony N. -
Raphael TANOH

Infographiste : Jean-Christophe ALLEGRA

Service commercial :
Ismaël OUATTARA

JOURNAL D'ABIDJAN, édité par JDA
SARL, imprimé à Abidjan en 5.000 ex.
Dépôt légal : 12871 du 23 Mai 2016 JDA
SARL : Cocody, Rue du Lycée Technique,
Immeuble N2-Abidjan.
Tél : + 225 22 01 99 99
www.jda.ci / contact@jda.ci

Nouvelle
Collection
YeQar

Choisis ta Couleur!

